



## Attractivité des métiers et des concours de la Fonction publique

Le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics a ouvert le mercredi 17 avril 2019, le premier groupe de travail sur l'attractivité des métiers et des concours de la fonction publique avec, en référence, un avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du 19 décembre 2018.

Rappelons que le groupe FO s'était abstenu lors de sa présentation au CESE (voir page 56 et 57 du rapport)

Une fois de plus, nous avons reçu le document PowerPoint la veille à 16h39. Difficile par conséquent de préparer efficacement cette première réunion.

Le Secrétaire d'Etat nous a informés qu'il y aurait deux autres groupes de travail en plus de celui-ci, le prochain étant programmé le 21 mai et qui sera consacré aux concours.

Il a rappelé que le recrutement est un élément du projet de loi de transformation de la fonction publique, qu'il doit être plus attractif et efficace, en instaurant la déconcentration des concours et le recrutement local, avec un développement de l'apprentissage.

Cela est donc en totale opposition avec le contrat de projet proposé par le projet loi qui préconise l'emploi public.

FORCE OUVRIERE a déclaré que cette réunion était intéressante, mais qu'elle aurait dû avoir lieu avant les réunions sur le projet de loi et s'étonne du titre de ce GT où l'on parle de métiers ! Nous avons rappelé que notre organisation défend les carrières, les emplois et les missions.

Nous avons réitéré le fait que nous ne sommes pas opposés à l'apprentissage mais qu'il ne fallait pas précipiter sa mise en place, sans de véritables discussions sur ce point. Nous demandons de réelles garanties sur l'avenir des apprentis qui doivent pouvoir construire un vrai déroulement de carrière, avec une bonne formation, une préparation aux concours et non un contrat à durée limitée tel que prévu dans le projet de loi.

Pour FO, l'attractivité des emplois dans la fonction publique ne peut se faire sans une véritable revalorisation des salaires et des conditions de travail, d'autres points doivent être abordés, tels que l'action sociale, la restauration, le logement qui est inaccessible dans certaines régions pour les agents.

Notre organisation syndicale a dénoncé cette parodie de valorisation des emplois publics, alors que, dans le même temps, le gouvernement veut supprimer 120 000 emplois dans la fonction publique, démanteler le statut général, supprimer les concours pour des modalités suggestives d'entretien d'embauche et fusionner les CT et CHSCT, réduisant ainsi la protection des agents.

Si le gouvernement veut valoriser les emplois de la fonction publique et ses agents, qu'il cesse de les dénigrer, comme nous l'avons vu dernièrement sur le sujet du temps de travail ou en imposant ce projet de loi au prétexte d'une fonction publique obsolète et rigide.